

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01873
Numéro SIREN : 853 807 337
Nom ou dénomination : 2J SUSHI SAINT CYR

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000155

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULON



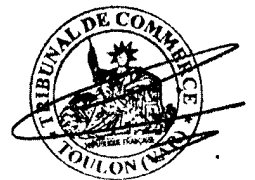
700377

Dénomination : 2J SUSHI SAINT CYR
Adresse : route Départementale 559 Quartier les Pradeaux 83270
Saint-cyr-sur-mer -FRANCE-

n° de gestion : 2019B01873
n° d'identification : 853 807 337

n° de dépôt : A2020/000155
Date du dépôt : 08/01/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 12/09/2019
non rémunération de Monsieur Jonathan COHEN
pour l'année 2019 et 2020



700377

2J SUSHI SAINT CYR

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE DEUX MILLE EUROS (2 000,00 EUROS)**

**SIEGE SOCIAL :
ROUTE DEPARTEMENTALE 559
QUARTIER LES PRADEAUX
83270 SAINT CYR SUR MER
853 807 337 RCS TOULON**

AG en date du 12 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le douze septembre, à quatorze heures, l'assemblée générale s'est réunie, au siège, sur convocation de M. Jonathan COHEN, président de la SAS.

Sont présents :

- Monsieur Jonathan COHEN,
- Monsieur Julien FOURGEOU
- Monsieur Rafael FOURGEOU,

En conséquence, M. Jonathan COHEN, président de l'assemblée constate que les actionnaires présents réunissent la totalité des actions et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Puis, le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Non rémunération de Monsieur Rafael FOURGEOU

NON REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL MONSIEUR RAFAEL
FOURGEOU

Pour des raisons économiques, le Directeur Général Rafael FOURGEOU propose de ne se verser aucune rémunération sur l'année 2019 et 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires

RF
JC
JF

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

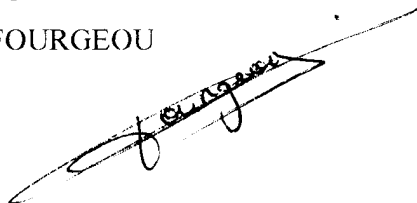
Jonathan COHEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jonathan Cohen', written over a horizontal line.

Julien FOURGEOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien Fourgeou', written over a horizontal line.

Rafael FOURGEOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rafael Fourgeou', written over a horizontal line.